

Séance ordinaire du Mardi 14 Novembre 2017

Convocation : en date du 09/11/2017 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - CORNU Julien – FLICOT Isabelle - GRINCOURT Adrien - PARIS Didier.
Mme CLIPET Catherine.

Absents excusés : Mr DEMONCHAUX David a donné procuration à Mr MAGNIER Christian – Mme MELLIER Isabelle a donné procuration à Mme FLICOT Isabelle - Mr MOREL Didier a donné procuration à Mr GRINCOURT Adrien.

Absent : Mr BLONDEL Frédéric.

Le Mardi 17 octobre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation. Il est adopté par le Conseil.

➤ **Désignation du secrétaire de séance :**

Mme FLICOT est désignée secrétaire de séance.

➤ **Illuminations de Noel :**

Monsieur Le Maire présente des catalogues aux membres du conseil et leur demande de choisir entre la location ou le rachat de guirlandes. Monsieur Le Maire souhaite mettre des guirlandes dans chaque rue. Mr PARIS pense que cela n'est pas nécessaire. Mme CLIPET demande de se renseigner auprès l'entreprise Gaffé pour connaître le coût pour mettre une prise sur les poteaux EDF afin d'installer plus de guirlandes dans le village.

Après en avoir délibéré, les membres décident l'achat de guirlandes chez GIFI pour un budget de 300 euros.

➤ **Renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires 2018-2021 :**

Le contrat d'assurance pour les agents est à renouveler.

Après en avoir délibéré, les membres acceptent à l'unanimité le contrat proposé par le Centre de Gestion.

➤ **Logiciel informatique :**

Monsieur Le Maire demande l'achat d'un logiciel population et présente le devis de Nord France Informatique qui s'élève à 360€ TTC.

Les membres acceptent ce devis à l'unanimité.

➤ **Devis et avenant n°1 pour la transformation du local communal en mairie et logement locatif:**

Monsieur Le Maire présente l'avenant n°1 et le devis de l'entreprise LEGAY concernant des travaux de reprise et de renforcement de la maçonnerie brique existante suite à la démolition de la charpente

pour un montant de 4 000,92€ TTC.

Les membres acceptent le devis avec 9 voix pour. Mme CLIPET s'abstient.

➤ **Questions diverses :**

Façade de la future mairie et du logement :

Les membres décident à l'unanimité de choisir la même couleur que le mur arrière de la salle des fêtes.

Balayeuse :

Mme CLIPET demande de se renseigner auprès de la commune de Tours pour une éventuelle mise à disposition de sa balayeuse pour le nettoyage des bordures moyennant finances.

Nettoyage du pont à Rogeant et renforcement du talus :

L'entreprise Defacques va être contactée pour effectuer le nettoyage du pont à Rogeant et pour le renforcement du talus du terrain communal, situé rue de la Chasse, afin d'y planter une haie par la suite.

Projet de mairie :

Mme FLICOT demande si une prise et un robinet ont été prévus à l'extérieur de la mairie. Mr PARIS lui répond qu'une prise est prévue. Un robinet sera également posé.

Colis des aînés :

La distribution des colis se fera le 16 décembre prochain.

Fosses septiques :

Mr PARIS signale que la Communauté de Communes du Vimeu est intervenue courant octobre pour vider les fosses de la salle des fêtes et celle du logement de Mr LOY.

Problèmes rencontrés avec Mr et Mme CORNET :

Monsieur Le Maire signale que Mr CORNET a effectué sa vidange de voiture dans la cour d'école et que des tâches d'huile sont apparentes au sol.

Il signale également que Mr et Mme CORNET ne redonnent pas régulièrement les ballons envoyés, par les enfants de l'école, dans leur cour.

Arbres à élaguer :

Mr PARIS signale que les arbres situés devant la future mairie sont à élaguer.

Produits Phytos :

Mme CLIPET demande de distribuer aux habitants la documentation sur les produits phytos.

La séance est levée à 21H30.